

**Nomenclatures 2008**  
**NAF rév. 2 - CPF rév. 2**

**Section B**  
**Division 06**

---

## 06 EXTRACTION D'HYDROCARBURES

Cette division comprend la production de pétrole brut, l'extraction de pétrole de gisements de schiste et de sables bitumeux de même que la production de gaz et d'hydrocarbures liquides. Elle comprend les activités d'exploitation et/ou de développement de champs de pétrole et de gaz. Ces activités peuvent inclure le forage, l'achèvement et l'équipement des puits, la mise en service des séparateurs, des agents de rupture d'émulsion, du matériel de dégravement et du réseau de collecte du pétrole brut ainsi que les autres activités de préparation du pétrole ou du gaz jusqu'à leur expédition du gisement exploité.

**Cette division ne comprend pas :**

- les activités annexes à l'extraction du pétrole et du gaz, exécutées pour le compte de tiers (cf. 09.10Z)
- la prospection de pétrole et de gaz (cf. 09.10Z)
- les sondages et les forages d'essai (cf. 09.10Z)
- le raffinage de produits pétroliers (cf. 19.20Z)
- les études géophysiques, géologiques et sismiques (cf. 71.12B)

### 06.1 EXTRACTION DE PÉTROLE BRUT

#### 06.10 Extraction de pétrole brut

##### 06.10Z *Extraction de pétrole brut*

**Cette sous-classe comprend :**

- l'extraction d'huiles brutes de pétrole

**Cette sous-classe comprend aussi :**

- l'extraction de schistes et de sables bitumineux
- la production de pétrole brut à partir de schistes et de sables bitumineux
- les processus employés pour obtenir des huiles brutes : décantation, désalinisation, déshydratation, stabilisation, etc.

**Cette sous-classe ne comprend pas :**

- les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures (cf. 09.10Z)
- la prospection de pétrole et de gaz (cf. 09.10Z)
- la fabrication de produits pétroliers raffinés (cf. 19.20Z)
- la récupération du gaz de pétrole liquéfié provenant du raffinage du pétrole (cf. 19.20Z)
- l'exploitation d'oléoducs ou de gazoducs (cf. 49.50Z)

**Produits associés :** 06.10.10, 06.10.20

### 06.2 EXTRACTION DE GAZ NATUREL

#### 06.20 Extraction de gaz naturel

##### 06.20Z *Extraction de gaz naturel*

**Cette sous-classe comprend :**

- la production d'hydrocarbures gazeux bruts (gaz naturel)
- l'extraction de condensats
- la décantation et la séparation de fractions d'hydrocarbures liquides
- la désulfuration du gaz

**Cette sous-classe comprend aussi :**

- l'extraction d'hydrocarbures liquides par les procédés de liquéfaction ou de pyrolyse

**Cette sous-classe ne comprend pas :**

- les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures (cf. 09.10Z)
- la prospection de pétrole et de gaz (cf. 09.10Z)
- la récupération du gaz de pétrole liquéfié provenant du raffinage du pétrole (cf. 19.20Z)
- la fabrication de gaz industriels (cf. 20.11Z)
- l'exploitation d'oléoducs ou de gazoducs (cf. 49.50Z)

**Produits associés :** 06.20.10

---

## 06 HYDROCARBURES

### 06.1 PÉTROLE BRUT

#### 06.10 Pétrole brut

##### 06.10.1 Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux

##### 06.10.10 Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux

CC : - huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux, pouvant avoir subi quelques opérations simples (décantation, dessalage, déshydratation, etc.) ; condensats

##### 06.10.2 Sables et schistes bitumineux

##### 06.10.20 Sables et schistes bitumineux

CC : - sables et schistes bitumineux

NC : - bitumes et asphaltes naturels (08.99.10)

### 06.2 GAZ NATUREL, LIQUÉFIÉ OU GAZEUX

#### 06.20 Gaz naturel, liquéfié ou gazeux

##### 06.20.1 Gaz naturel, liquéfié ou gazeux

##### 06.20.10 Gaz naturel, liquéfié ou gazeux

CC : - gaz naturel brut contenant principalement du méthane  
- gaz désulfuré et traité, y compris méthane liquéfié

NC : - gaz de raffineries (19.20.3)